

Le Journal

DE PORRENTROY

N° 1/ Juin 2007

SOMMAIRE

■ Page 3

EARP: demandez le programme 2007



■ Page 4

Quand le Bacavoine refait surface

■ Pages 6-7

Nouvelle école et ses changements

■ Page 10

Conseil de ville: coup de projecteur

■ Page 11

Grand succès pour le skate-parc régional

■ Page 13

Découvrez le secrétariat municipal

■ Page 16

Petites infos communales

Un nouveau journal local pour Porrentruy

Dans le cadre de son concept de communication mis en place depuis le début de la présente législature et dans le souci de favoriser et d'élargir l'information des citoyennes et citoyens sur la vie de leur commune, le Conseil municipal a décidé de tenter une expérience.

Le résultat est entre vos mains, à vous de juger! L'expérience sera renouvelée à la fréquence de trois parutions annuelles. Il appartiendra alors au Conseil municipal, après avoir consulté le Conseil de ville dans le cadre du budget 2008, de se prononcer et de dire s'il juge utile ou non de continuer sa parution. En prévision de ce choix, vos réactions seront extrêmement précieuses. En tentant cet essai, le Conseil municipal n'invente rien. Dans de nombreuses localités jurassiennes et ajolotes, de tels organes d'information existent déjà et donnent entière satisfaction à la population.

Le but recherché par cette publication est d'informer les citoyennes et citoyens sur la vie communale, les décisions prises par les autorités, l'avancement des projets, le fonctionnement de son administration. Pour améliorer l'information, les autorités élues entendent répondre à une de leurs obligations essentielles: celle de rendre compte de leurs activités aux électrices et électeurs.

Avec la parution du *Journal de Porrentruy*, le Conseil municipal nourrit

l'ambition d'instaurer plus largement le dialogue avec les Bruntrutaines et les Bruntrutains. Ce journal sera en effet ouvert aux

réactions, suggestions et critiques de ses lecteurs. N'hésitez donc pas à faire usage de votre plume.

GÉRARD GUENAT
Maire

Un comité de rédaction ouvert aux idées

Lors de l'adoption de son programme de législature, le Conseil municipal a inscrit la communication au chapitre de ses priorités. C'est ainsi que le site internet www.porrentruy.ch a été totalement refait sous l'angle du service au citoyen et au visiteur occasionnel, tout en collant à l'actualité de notre cité. Un autre objectif est la création d'un journal local: c'est chose faite avec ce premier numéro. Depuis plus d'une année, une délégation du Conseil municipal s'est réunie à plusieurs reprises pour relever ce défi. Ce groupe de rédaction est composé de Claude Rebetz, Blurette Riat, Gabriel Voirol et Thomas Schaffter, ce dernier en assume la coordination avec

l'aide du secrétaire municipal, André Kubler. Il a été décidé que *Le Journal de Porrentruy* paraîtrait trois fois par année: en février, en juin et en octobre. Si ce nouveau support de communication est l'occasion, pour les autorités, de présenter plus en détail certains projets importants de notre ville, il n'en demeure pas moins qu'il reste ouvert aux sociétés locales, qu'elles soient économiques, culturelles ou sportives. Si vous voulez faire part de quelques idées, vous êtes invité-e à écrire à l'adresse citée ci-contre dans l'impresum ou par courriel à info@porrentruy.ch. Un chaleureux merci à nos nombreux annonceurs.

LE GROUPE DE RÉDACTION

IMPRESSUM

Municipalité de Porrentruy
Secrétariat municipal
Mention «Journal local»
Hôtel de Ville
2900 Porrentruy
4500 exemplaires - Distribution gratuite

.....
Le Conseil municipal a commencé la refonte de ses supports de communication par la réalisation d'un nouveau site internet www.porrentruy.ch en février 2006. Un site qui rencontre un grand succès puisqu'il est passé de 4000 à 12000 visites par mois en une année.





PUB

ROLF BENZ EGO. LE CANAPE A VOTRE MESURE.



ROLF BENZ EGO. Choisissez vous-même la profondeur, la hauteur et la fermeté de l'assise et du dossier, la forme des accoudoirs et des pieds et composez votre canapé à votre mesure.

**ROLF
BENZ**

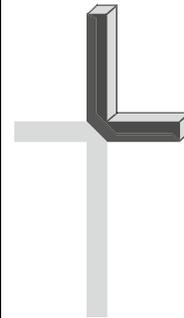
Chez votre concessionnaire exclusif pour l'arc jurassien:

porrentruy
fbg de france 1

Nicol
MEUBLES

delémont
rue des moulins 12

chaque jeudi ouverture nocturne - www.nicol-meubles.ch



Lurati

jour et nuit
depuis 1907

Pompes funèbres

Faubourg Saint-Germain 22

2900 Porrentruy

032 466 32 03 - 079 771 93 46

**La solution pour vos nouveaux
certificats de salaire !!!**

Administration d'entreprises
Jarogest

Salaire et gestion de personnel
032 466 40 40 www.jarogest.ch



F. NEFF SA

ENTREPRISE
DE PAVAGE

Fin de la Outre 2
2740-MOUTIER

Tél. 032 493 23 40
Fax 032 493 23 51
079 379 09 05

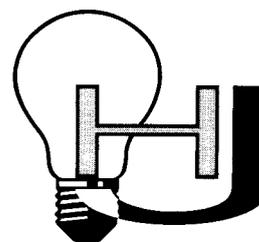
PAVAGE

CONSTRUCTION DE ROUTES

BORDURES EN GRANIT

PAVAGE MOSAÏQUE

Succursale à Porrentruy



Maîtrise Fédérale

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
TÉLÉPHONE

Jolissaint SA

Chemin des Vauches 3 - 2900 Porrentruy

Tél. 032 466 91 91 - Fax 032 466 91 92

Hubert Jolissaint
2905 Courtedoux

Tél. 032 466 45 73
Natel 079 447 16 68



POMPES FUNÈBRES D'AJOIE SA

André Wieland & Cédric Roy

Fbg de France 13 - Porrentruy - 032 466 38 38 - 079 406 03 53

Organisation d'obsèques - Etablissement de contrat pour obsèques futures

MAGASIN DE FABRIQUE



AJOTEX S.A.
Rte de Coeuve 37-41
2900 PORRENTUROY

- Sous-vêtements dames
- Sous-vêtements hommes
- Sous-vêtements enfants, bébés
- Pyjamas

- T-Shirts
- Pulls cols roulés
- Chemises
- Chaussettes

Heures d'ouverture :

Mercredi
Jours de foire

14 h à 17 h
9 h à 11 h - 14 h à 17 h



L'EARP dévoile son programme estival

Qui se rappelle du lancement de l'Equipe d'animation de la rue piétonne (EARP)? Cela fait déjà 12 ans, jour pour jour, que l'aventure a commencé. Alors que le Conseil de ville venait d'accepter la mise à l'essai de la rue piétonne, un restaurateur et un commerçant de la place décidaient d'agir. Des démonstrations de modèles réduits étaient alors proposées. Défilé de mode, concerts de fanfare et de chorales, artistes de rue, tournoi d'échecs et démonstrations de sociétés sportives allaient se succéder durant cette première édition.

En novembre 1995, le Conseil municipal lançait un sondage pour mesurer l'intérêt de la population pour cette mesure. Le score a été sans appel: 70% des habitants se prononcent en faveur de la mise en place d'une rue piétonne durant l'été. L'avis a été toutefois opposé auprès des quelque 40 commerçants sondés, puisqu'ils sont alors 75% à rejeter cette idée.

Avec ce soutien, la rue névralgique des Malvoisins allait rester piétonne du vendredi à midi jusqu'au samedi à minuit durant l'été 1996. La même année, le marché historiquement installé à la Rue Pierre-Péquignat rejoint la Rue des Malvoisins et devient, comme c'est toujours le cas aujourd'hui, le rendez-vous préféré des Bruntrutains-e-s le samedi matin. Avec les années, l'ouverture de la rue piétonne a été limitée au samedi. Selon les manifestations, l'EARP n'hésite pas à déborder de la rue piétonne

comme ce fut le cas pour la «Grand Rue aux enfants», la Fête de la musique ou la Fête de la Bière.

Une boîte à idées

Depuis toutes ces années, l'EARP fonctionne comme une boîte à idées, en invitant les groupes et sociétés locales, qu'ils soient musicaux, sportifs ou culturels, à venir se produire dans la rue piétonne.

Ainsi, une Journée du Sport, le cirque Chnopf, une exposition de vieilles voitures, des concerts en tous genres, des trocs à jouets et brocante allaient se succéder. La Fête de la Bière voit le jour en 1998, sans savoir qu'elle allait devenir une fête des promotions très courue dans l'ensemble du Canton. En 2004, la Fête de la Musique venait encore enrichir ce programme aussi éclectique qu'original. L'EARP aura aussi laissé place à l'original, au décalé. Ainsi, un vaste rassemblement de nains de jardin est organisé en 2002 et la fameuse Journée du Rien interpellera plus d'un badaud en 2006.

Plus d'animation pour le marché

A l'avenir, l'EARP souhaiterait que le marché du samedi matin soit davantage animé et invite en ce sens toutes les sociétés locales intéressées à y faire une démonstration à s'adresser à: EARP, Case postale 160, 2900 Porrentruy. Aujourd'hui, le comité de l'EARP est composé de Yves Laissue (président), Bernard Charmillot alias Le Ben, Vincent Hammel, Pierre Arnaboldi, Francis Meyer, Julie Choulat, qui s'appuient sur plusieurs personnes

bénévoles et désignées en fonction des projets.

THOMAS SCHAFFTER
Conseiller municipal

Programme

Samedi 16 juin:

Journée du Sport et Trocs aux jouets

Vendredi 22 et samedi 23 juin:

Fête de la Musique

Vendredi 6 et samedi 7 juillet:

Fête de la Bière

Samedi 14 juillet:

Théâtre des Marionnettes

Lundi 16 juillet:

Brocante vide grenier

Samedi 21 et dimanche 22 juillet:

Cirque Chnopf

Jeudi 2 au dimanche 5 août:

Rock'Air Festival

Samedi 18 août:

Soirée Cinéma

Samedi 15 septembre:

Journée Farniente

Samedi 22 septembre:

Fête du Sanglier Art et Promotion

Lundi 31 décembre:

Nouvel An

Plus d'infos, cliquez
<http://earptruy.romandie.com>

Photo Géraud Siegenthaler



A découvrir...

30 heures de musique à Porrentruy

La Fête de la Musique qui se déroulera les 22 et 23 juin prochains à Porrentruy réunira près de 500 musiciens. La musique s'empare de la rue, va à la rencontre des badauds et des citoyens dans un esprit de grande convivialité et de générosité. La Fête de la Musique 2007 a une dimension jurassienne puisque le programme débutera les 16 et 17 juin à Delémont, pour se déployer ensuite dans la Cité des Princes-évêques les 22 et 23 juin, pour partir enfin à Saignelégier sur la scène du Café du Soleil les 23 et 24 juin. A Porrentruy, durant 30 heures sans interruption, du vendredi 22 juin dès 7h du matin au samedi 23 juin à 12h, les musiciens de tous styles se succéderont pour le plus grand plaisir des visiteurs, sur une scène mobile en plusieurs lieux de la vieille ville, à la villa Pfister, sur la Place Blarer-de-Wartensee, au Prés-de-l'Etang. Pour mettre en place cette manifestation, le comité d'organisation doit pouvoir compter sur près de 150 bénévoles durant ces deux jours de liesse. Le coordinateur de la Fête de la Musique, Bernard Charmillot, lance d'ailleurs un appel à toutes les personnes prêtes à s'investir bénévolement pour ce grand événement musical de l'été et les invite à le contacter à contact@fmporrentruy.net

Plus d'infos, cliquez
www.fmporrentruy.net



En bref...

Porrentruy: décoré par le label Cité de l'énergie

Le 29 novembre 2006, la commission du label de cité de l'énergie a décerné sa distinction à Porrentruy. Celle-ci récompense la commune pour son engagement, ses réalisations et sa détermination en matière énergétique. Le programme de Porrentruy a séduit par son originalité et tous les acteurs qui ont participé à cette réalisation ont démontré leur volonté d'assurer la pérennité de cette démarche qui se veut évolutive. Outre le fait que le label ait été accordé après seulement deux années de travaux, plusieurs éléments forts méritent d'être relevés tels que :

- la volonté de poursuivre la démarche de raccorder les bâtiments communaux à un réseau d'énergie renouvelable (Thermoréseau),
- la récupération de biogaz de la distillerie des Grandes-vies pour le fonctionnement de la STEP,
- la mise à 30km/h des routes de quartiers et le développement des transports publics,
- la mise en vigueur d'une comptabilité énergétique pour les principaux bâtiments publics de la commune.

Plus de 70 propositions ont fait l'objet d'un examen et un plan d'action a été mis en place. A l'occasion de la remise du label prévue le 15 juin, la commune organise une exposition sur le thème de l'énergie. Celle-ci est à découvrir, du 14 juin au 6 juillet, dans l'aula et les locaux de l'Ecole primaire de l'Oiselier.

Les autorités communales organisent également le 22 juin 2007 une soirée d'information pour la population sur le thème « Bien construire » à l'aula de l'Ecole primaire de l'Oiselier.

Programme vendredi 22 juin

18h : Accueil

18h10: Standard Minergie

18h30: Bien choisir son chauffage

19h : Production d'eau chaude

19h20: Récupération de l'eau de toiture pour l'eau sanitaire

19h35: Le centime climatique

19h50: Discussion générale

20h10: Apéritif

Entrée libre

Remise à ciel ouvert du Bacavoine

Le 10 avril 2007 ont débuté les travaux de réaménagement et de remise à ciel ouvert du Bacavoine. Cet important projet pour l'image de notre ville a obtenu l'approbation du Conseil de ville lors de sa séance du 29 septembre 2005.

Autrefois, le secteur du Bacavoine constituait une véritable entrée de ville, fédératrice d'activités toutes en relation avec la dynamique de la vieille ville et de son cœur historique. Ce lieu de convergence de plusieurs cours d'eau et canaux a, par le passé, largement participé à la genèse de Porrentruy. Ce secteur est aujourd'hui le nœud d'importantes voies de communications.

Plusieurs objectifs en un projet

Le Bacavoine a été canalisé au début du XX^e siècle, puis recouvert de plaques de béton. Ce secteur a, dès lors, pris la forme d'une fin de route cantonale et ne remplit plus son rôle d'espace public. La remise à ciel ouvert de ce cours d'eau s'inscrit dans un processus global de revitalisation depuis sa source à son embouchure dans l'Allaine. Plusieurs objectifs sont visés dans le cadre de ces travaux. Si les aménagements amélioreront manifestement le biotope de la faune aquatique locale et rouvriront aux poissons un passage qui leur est interdit depuis plus d'un demi-siècle, il convient de relever et de souligner qu'ils créeront une image moderne de l'entrée de Porrentruy en renforçant le lien entre la ville basse et la vieille

ville. Cette nouvelle entrée doit également jouer un rôle essentiel pour le secteur de la Schliff, lequel possède un fort potentiel de développement économique.

La rive du tronçon de ruisseau remis à ciel ouvert sera aménagée de manière

développement durable en mêlant des objectifs économiques, sociaux et écologiques. La fin des travaux est prévue pour l'été 2007.

Cette réalisation n'a été possible que grâce à l'appui de fonds privés, à savoir celui du Fonds suisse pour



à faciliter l'accès à l'eau. Sept frênes ont dû être abattus pour des questions de sécurité. Ils seront remplacés par de jeunes plants qui protégeront les promeneurs longeant le Bacavoine ou traversant la passerelle pour piétons qui le franchira. Porrentruy sera ainsi dotée d'une entrée de ville vivante et attrayante, digne de sa grande histoire.

Fin des travaux pour l'été 2007

Dans le cadre de cette revitalisation sont également prévus des aménagements sur la partie du cours d'eau entre les magasins Coop et Migros. Cette zone mérite une attention toute particulière car elle joue un rôle important dans ce secteur. Cette réalisation répond aux exigences et principes du

le paysage, de la fondation Pro Patria et de la fondation Buser, ainsi que d'une participation cantonale et fédérale. Cette réalisation, d'un coût global d'environ CHF 600 000.-, représente ainsi une charge de CHF 100 000.- pour Porrentruy.

Nous espérons que les citoyennes et citoyens de Porrentruy pourront, le plus rapidement possible, profiter de ces aménagements attendus et prometteurs pour notre belle cité.

GABRIEL VOIROL
Conseiller municipal



PUB



Maîtrise fédérale

**Electricité
Téléphone
Télématique**

2900 PORRENTROY
Les Vauches 7
Tél. 032 466 33 88

www.adoubs.ch



PARFUMERIE - ONGLERIE - SALON DE BEAUTE

LAURENCE RIAT
pharmacienne FPH, homéopathe OSPH

ville	pharmacieplusmilliet	gare
grand-rue 2	porrentruy	place de la gare 2
03 24 66 27 27		03 24 66 20 14



RWB HOLDING SA

Une équipe d'ingénieurs
au service de l'Homme
et de l'environnement

CH - 2900 PORRENTROY
www.rwb.ch



**AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

EAU

ENVIRONNEMENT

GÉNIE CIVIL

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**



**Fiduciaire
Jean-Maurice Maitre S.A.**

Tenue de comptabilité – Conseil en organisation d'entreprise – Conseil fiscal
Vérifications de comptes – Gérance d'immeubles – Prévoyance en faveur du personnel
Comptes salaires, débiteurs, créanciers

Quai de l'Allaine 4 Case postale 68 – 2900 Porrentruy 2 Tél. 032 466 16 14-16 – Fax 032 466 48 93	Place du 23-Juin 2 Case postale 243 – 2350 Saignelégier Tél. 032 951 24 60 – Fax 032 951 19 83
---	--

E-mail: fiduciaire@jm-maitre.ch – Site: www.jm-maitre.ch

Fabrique d'horlogerie



ELECTRONIQUE S.A.

CH – 2900 Porrentruy

SD INGENIERIE JURA SA SD INGENIERIE

DELEMONT MOUTIER PORRENTROY



Ingénieurs civils conseils EPF-SIA-USIC
www.sdingenerie.com

Tél.: 032 466 64 33 Fax: 032 466 42 71
E-mail: sdij.porrentruy@sdingenerie.com

Norbert Goffinet et Yvan Bouvier sont à votre disposition
pour toute prestation relevant du domaine de l'ingénieur civil

TRAVAUX PUBLICS – STRUCTURES – ENVIRONNEMENT – HYDRAULIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – CONSEILS/EXPERTISES – GESTION DE PROJET



En bref...

Le TUB: bilan positif après six mois d'activité

Depuis le 10 décembre 2006, plusieurs courses de transport public ont été introduites en ville de Porrentruy sous la dénomination des Transports urbains bruntrutains (TUB). Ces courses, au départ de la gare, se rendent à l'hôpital, puis réalisent un crochet sur le quartier de Mont-Terri avant de rejoindre la gare en passant par la vieille ville. Sur les dix courses nouvellement introduites, quatre d'entre elles passent même devant la nouvelle Ecole primaire de l'Oiselier de manière à répondre également aux besoins des élèves. Mais il est utile de rappeler que ces nouvelles prestations sont ouvertes à toute la population et non pas seulement aux écoliers. Un premier bilan permet d'être satisfait puisque ce sont près de 3000 personnes par mois qui sont ainsi transportées entre les différents secteurs de la ville. Lors de la mise en place du TUB, la Ville de Porrentruy a également profité de créer des nouveaux arrêts sur les lignes régionales ajoutées à l'intérieur de la localité, permettant ainsi une desserte de certains quartiers ou bâtiments importants, comme le Lycée, la Perche, le Château ou l'Espace loisirs (skate-parc, patinoire, piscine, etc.).



Photo Darrin Vanselow

Combinées avec les courses à caractère régional, les lignes du TUB n'offrent pas moins de quinze liens entre la gare et le quartier de Mont-Terri et la gare et l'Hôpital.

Plus d'infos, cliquez www.porrentruy.ch/TUB



Photo Géraud Siegenthaler

Nouvelle école: une réussite

Pour permettre au Lycée cantonal de se redéployer sur le site historique de l'ancienne Ecole des Jésuites, la Municipalité a eu le courage politique et l'audace de partir dans la construction d'une nouvelle école primaire d'un coût de 14,4 Mio. Ce nouvel édifice permet de résoudre de façon définitive les problèmes chroniques liés au manque de locaux de l'école primaire et à la vétusté du Séminaire.

Le chantier a débuté le 16 juin 2004 par le terrassement. Les 300 élèves ont pris possession des locaux le 4 décembre 2006.

Le programme de construction, défini lors de l'étude du cahier des charges en 2001, comprend 27 salles de classes au total, dont 16 pour l'école primaire (de 80 m² chacune) et 4 pour l'école enfantine (de 90 m²). Les autres salles sont réservées à des activités spécifiques telles que ACT, ACM, devoirs surveillés, musique. Le programme est complété notamment par l'aula, la salle des maîtres,

l'infirmerie et l'appartement du concierge.

Le crédit de 14,4 millions de francs sera respecté.

Un point positif est à relever: plus de 70 % des travaux ont été adjugés à des entreprises de la place.

Les architectes ont privilégié les matériaux de qualité tels que le bois, la pierre. Il y a également une grande sobriété dans les lignes: le blanc, le noir, le bois.

Une Commission des utilisateurs, avec des représentants de chaque cycle, a été associée aux choix dès les premières étapes du projet. Cette commission a notamment permis l'émergence d'idées très novatrices: parois d'affichage avec peinture aimantée, meubles sur roulettes pour l'école enfantine, portes - trotinettes, etc.

La Commission de construction a toujours suivi l'optique de respecter le mandat de l'architecte, tout en intégrant le savoir-faire des artisans de la place et les demandes réalistes et réalisables des utilisateurs.

Les qualités du projet Lauze,

qui avaient retenu l'attention du Jury, se sont révélées d'une très grande justesse. L'implantation ingénieuse dans le terrain, l'efficacité des flux intérieurs, la séparation des zones (école enfantine, école primaire, aula), la beauté et la poésie du lieu, s'imposent naturellement et font de cette construction «dans l'air du temps», une réussite.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les acteurs de cette réalisation: architectes, ingénieurs, artisans, membres de la Commission de construction, membres de la Commission des utilisateurs.

Pour terminer, je souhaite que la nouvelle école marque les générations futures comme nous l'avons été par notre passage au Séminaire. Lorsque l'on entrait dans ce vénérable bâtiment, la même odeur immuable vous rappelait de bons souvenirs d'enfance. Ici, c'est peut-être un autre sens qui sera titillé, la vue avec le bleu et le vert.

FRANÇOIS VALLEY
Conseiller municipal



Une répartition des classes redéfinie

L'avènement du nouveau complexe scolaire de l'Oiselier modifie quelque peu la carte géographique scolaire de notre ville.

En effet, dès le mois de décembre 2006, toutes les classes dépendant du cercle scolaire primaire de Porrentruy ont été regroupées sur quatre sites alors qu'auparavant elles étaient réparties sur cinq sites, à savoir: Séminaire, Juventuti, Rue Cuenin/Stockmar, Pavillons de Sous-Bellevue et de l'Étang.

Ce sont les classes du Séminaire et du Pavillon de l'Étang qui ont été intégrées au nouveau bâtiment de l'Oiselier.

Sur 20 salles de classes à disposition, 19 sont occupées, dont une par la Fondation Père tandis que la 20^e, considérée comme salle de réserve, est déjà fort occupée pour des activités de groupes, co-enseignement, cours d'appui ou autres cours de soutien.

Dès la rentrée d'août 2007, les classes seront donc réparties ainsi:

- **5½ classes enfantines sur 4 sites: Stockmar - Juventuti - L'Oiselier - Sous-Bellevue;**
- **6 classes du 1^{er} cycle - 1 et 2 P - sur 3 sites: Stockmar - Juventuti - L'Oiselier;**
- **6 classes du 2^e cycle - 3 et 4 P - sur 2 sites: Juventuti - L'Oiselier;**
- **6 classes du 3^e cycle - 5 et 6 P - sur 1 site, celui de L'Oiselier.**

Contrairement à ce que d'aucuns auraient pu penser, l'Ecole primaire de Porrentruy ne se réduit pas à un seul bâtiment, mais ses 27 classes sont toujours réparties sur les quatre sites nommés ci-dessus.

Les enfants des classes enfantines et du 1^{er} cycle¹ sont logiquement attribués aux écoles de quartier, ce qui permet le regroupement

familial entre ces deux niveaux.

Par contre, cette manière de faire n'est plus applicable dès les 2^e et 3^e cycles² du fait de la répartition et de l'attribution des locaux scolaires sur deux sites.

A relever que le regroupement de tous les élèves du 3^e cycle à l'Ecole de l'Oiselier répond à une motivation toute particulière; il a paru important, voire indispensable, que chaque enfant de Porrentruy ait l'opportunité de passer au moins deux années dans la nouvelle école. Le succès remporté lors de l'inauguration et lors de la journée «portes ouvertes» a démontré, si besoin était, le bien-fondé de cette manière de faire et de penser...

La répartition des élèves se fait en tenant compte des cas particuliers tels que la fréquentation de la crèche, de l'UAPE³ ou encore le domicile de la gardienne de jour, ceci tout en respectant les critères⁴ définis par la COEC⁵ pour une gestion cohérente de notre cercle scolaire.

ANNE-MARIE REBETEZ
Directrice EPP

¹ 1^{er} cycle = 1^{re} et 2^e année de l'Ecole primaire.

² 2^e cycle = 3^e et 4^e année de l'Ecole primaire.

³ 3^e cycle = 5^e et 6^e année de l'Ecole primaire.

⁴ UAPE = Unité d'accueil pour écoliers.

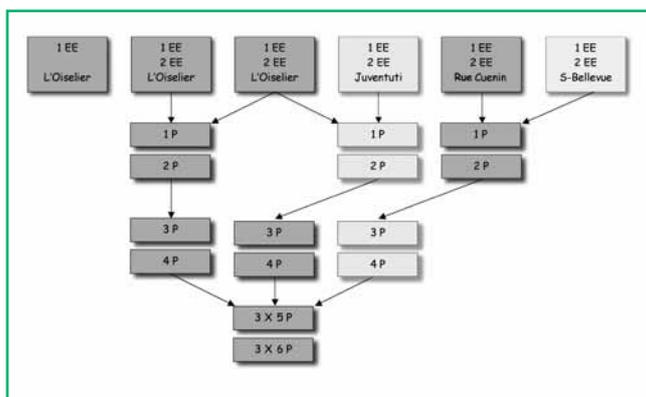
⁵ Regroupement familial entre Ecole enfantine et 1^{er} cycle; regroupement par quartier; équilibre des classes.

⁵ COEC = Commission d'école.

Localisation des classes par année scolaire sur les différents sites.

Influence sur les déplacements des élèves.

EE = école enfantine



Nouveautés...

Trois lignes Pédibus en service depuis mars

Début mars 2007, l'Association des Parents d'Elèves a lancé 3 lignes Pédibus à Porrentruy. Les enfants inscrits sont emmenés chaque jour à l'école à pied, entourés d'un ou deux adultes, généralement des parents, selon un horaire établi.

Dans le quartier de l'Oiselier, ce sont 9 enfants qui se rendent à l'école de l'Oiselier, encadrés par l'une des 5 conductrices qui se répartissent les trajets. Le quartier sous l'hôpital regroupe 4 enfants se rendant à Stockmar et des parents disponibles pour les accompagner. A la Perche enfin, les enfants fréquentant l'école Juventuti sont au nombre de 12 et l'on compte autant d'accompagnants. Les enfants concernés sont les élèves des écoles enfantines ainsi que du 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année primaire). L'APEP souhaite réaliser une 4^e ligne qui partirait de la Colombière en direction de l'école de l'Oiselier. Les enfants intéressés sont suffisamment nombreux pour concrétiser ce projet.



Il manque toutefois quelques personnes pour les prendre en charge. Si vous bénéficiez d'un peu de temps pour emmener un groupe d'enfants une ou plusieurs fois par semaine de manière régulière, ou si vous désirez plus d'informations, veuillez prendre contact avec Magali Rérat au 032 466 90 78 ou par courriel à apeporrentruy@bluewin.ch. Le Pédibus est un moyen de transport sain, écologique, qui ravit les enfants et allège le quotidien de nombreux parents. L'APEP a toujours besoin de nouveaux membres. N'hésitez pas à prendre contact avec nous!

Plus d'infos, cliquez
www.jura.ch/apep



Ecole Sainte-Ursule Porrentruy

Classe prématernelle	dès 3 ans
<i>de 8 h 30 à 11 heures et 13 h 30 à 15 h 45</i>	
Classes enfantines	dès 4 ans
Classes primaires	degrés 1 à 6
Classes secondaires	degrés 7 à 10
Classe d'accueil	de 3 à 8 ans

Ouverte en dehors des heures de classe

- ⇒ classes mixtes
- ⇒ étude et devoirs surveillés
- ⇒ aucune heure blanche
- ⇒ possibilité de prendre le repas de midi
- ⇒ nombreuses activités extra-scolaires

Renseignements et inscriptions sans engagement:

Direction :

Téléphone 032 466 60 61 *de 8 heures à 11h 30*
E-mail: ursulines@freesurf.ch
Ecoles privées jurassiennes



Lycée - Collège Saint-Charles Porrentruy

Scolarité obligatoire	4° à 9°
Classes primaires (<i>allemand par immersion</i>)	4° et 5°
Cycle secondaire d'orientation (<i>une section allemand par immersion</i>)	6° et 7°
Prélycée (<i>une section allemand par immersion</i>)	8° et 9°
Classes prééconomiques	8° et 9°
Approfondissement des connaissances de base	10° année

Admission à tous les degrés sur présentation du bulletin, dans la limite des places disponibles.

Lycée

Maturité en 4 ans
Admission sur présentation du bulletin
Cours d'appui et devoirs surveillés
Internat et externat mixtes

Renseignements et inscriptions: Téléphone 032 466 11 57
Fax 032 466 15 10
E-mail: rectorat@st-charles.ch



Agent principal
pour le Jura

GARAGE - CARROSSERIE



Agent de service

DANIEL NICOULIN

Rte de Bressaucourt 66
2900 Porrentruy

Tél : 032 466 63 63 Fax : 032 466 76 39
e-mail : danielnicoulin@bluewin.ch

Ventes - Réparations - Entretien - pneus - climatisation
toutes marques

VITE ET BIEN AVEC NICOULIN





PUB

AGUZZI**Menuiserie - Œnisterie**Restauration de meubles anciens – Agencements de cuisines
Escaliers – Fenêtre bois/bois métal/PVC**Porrentruy**

5, rue de Lorette

Tél. 032 466 35 60**Fax 032 466 92 34****Boutique Allaine**

Rue des Tanneurs 4 - 2900 Porrentruy

Troc de vêtements dames
Articles cadeaux

Tél. 032 / 474.42.39 (privé)

MAURICE VALLATFERBLANTERIE
COUVERTURE
ÉTANCHÉITÉ
PARATONNERRE
INSTALLATIONS SANITAIRESRue des Annonciades 20
2900 PORRENTUUYTél. 032 466 16 39
Fax 032 466 75 84**inelectro**Entreprise d'installations électriques et
de télécommunicationsRoute de Coeuve 13
2900 Porrentruy032 465 11 50
032 465 11 51www.inelectro.ch**LINGERIE
INSTITUT DE BEAUTÉ***« Les Matins Bleus »*Michèle Périat • Grand-Rue 4
2900 Porrentruy • Tél. 032 466 43 47**OPEL****KIA MOTORS****GARAGE – CARROSSERIE
AUTOS GT SA****AUTOMOBILES – UTILITAIRES
032 465 95 35**2900 Porrentruy – www.autosgt.ch**Présence et compétences.****Banque Cantonale
du Jura**www.bcj.ch



En un coup d'œil...

Composition 2007

Président:

M. Manuel Piquerez (PLR)1^{er} Vice-président:**M. René Dosch (PDC)**2^e Vice-présidente:**M^{me} Clémence Merçay (PS)**

Secrétaire:

M. Denis Sautebin

Secrétaire suppléante:

M^{me} Sandrine Cramatte

Répartition politique: T S

(T=titulaire/S=suppléant)

PDC	14	(3)
PLR	11	(3)
PS	9	(2)
PCSI	6	(2)
UDC	1	(1)

Interventions déposées

(du 1.01.2005 au 31.12.2006)

Questions écrites	39
Interpellations	3
Résolutions	4
Postulats	5
Motions	17
Motions urgentes	5
Motion interne	1

Séances 2007 – Hôtel de Ville

28 juin 2007, 4 octobre 2007,

6 décembre 2007

A la découverte du Conseil de ville

Le Conseil de ville se compose de 41 membres élus selon le système de la représentation proportionnelle, conformément à la législation cantonale sur les droits politiques.

Les premiers «viennent ensuite» sur les listes pour l'élection des conseillers de ville sont élus suppléants selon la répartition suivante:

■ Chaque parti représenté au Conseil de ville se voit attribuer d'office un suppléant, puis deux à partir de cinq conseillers élus, trois à partir de dix conseillers et quatre à partir de quinze conseillers.

Les suppléants remplacent les membres du Conseil de ville, lors des séances plénières. Ils ont les mêmes droits et obligations que les titulaires. Toutefois, ils ne peuvent pas être élus à la présidence ou au bureau du Conseil de ville.

Organisation

Le Conseil de ville élit, pour une année, selon une rota-

tion définie par les groupes politiques, son bureau, soit le président, deux vice-présidents et un représentant de chaque groupe qui ne figurerait pas au bureau.

Attributions

Le Conseil de ville a les attributions suivantes:

1. Sur proposition du Conseil municipal, il élit ou réélit le secrétaire municipal, pour une période de quatre ans.
2. Il adopte le budget, fixe les taux des impôts municipaux et ordinaires et des diverses taxes.
3. Il approuve les divers comptes municipaux, sans exception, mais sous réserve de leur apurement définitif par le Service des communes. Ces comptes sont publiés et mis à la disposition des citoyens.
4. Il alloue les crédits supplémentaires et les dépenses hors budget lorsque le montant de ces crédits n'excède pas la somme de un million de francs par objet.

5. Il examine les rapports annuels de gestion établis par le Conseil municipal.

6. Il adopte, modifie ou abroge tous les règlements communaux relevant de sa compétence, y compris les prescriptions réglementaires concernant les charges préférentielles (contributions des propriétaires fonciers).

7. Il adopte les plans spéciaux et prescriptions y relatives selon la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire.

8. Il décide l'acquisition et l'aliénation d'immeubles ou de droits réels sur des immeubles lorsque le prix dépasse 75 000 francs.

9. Il décide la création et la suppression d'emplois communaux ainsi que l'échelle des traitements.

10. Il décide de l'admission et de la promesse au droit de cité communal.

11. Il décide la conclusion d'emprunts et de cautionnements, dans les limites de sa compétence financière.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Mots croisés
Problème No 1

Horizontal

1. Chemin de notre cité. Meuble de repos
2. Groupe des meilleurs. Entreprise des Grandes-Vies.
3. Adjectif interrogatif. Griller.
4. Union européenne. Vêtement romain.
5. Affluent du Danube. Fixé, enchâssé.
6. N'ose pas.
7. Ville de la Côte d'Azur.
8. Montagne de Grèce. Risquée, crue.
9. Article de golf ou train. Belle-fille retournée. Deux consonnes de tisane.
10. Qui est digne d'éloges.

Vertical

1. Pierre qui a sa rue.
2. Choisis. De même.
3. S'amuse (subjonctif). Voûte ou vaisseau.
4. Langage de SMS. Direction.
5. Helium. Transpire.
6. Fleurs, belles mais... piquantes. Roulement de tambour.
7. Petits locaux ou galeries. Ceinture de soie.
8. Jeux de hasard.
9. Pas loin. Sucrer du lait (phonét.). Participe passé.
10. Rue résidentielle de notre cité.

Bons d'achat dans les commerces à gagner. Pour participer au tirage au sort des grilles, envoyez celle-ci dûment remplie à: Secrétariat municipal, Hôtel de Ville, 2900 Porrentruy. **Délaï: 31 août 2007.**

Nom:

Prénom:

Adresse:



ÉVÈNEMENT RÉGIONAL



Photo Darrin Vanselow

Grand succès pour le skate-parc régional

Au printemps 2005, de jeunes skaters de l'association Skatchy ont tissé des contacts avec la Municipalité en vue de la réalisation d'un skate-parc à Porrentruy.

Des jeunes motivés

Différentes rencontres et discussions ont eu lieu entre la Municipalité et le représentant des jeunes adeptes de ce sport, James Robin, afin de définir plus précisément les contours du projet. Les skaters ont présenté un dossier étoffé (avec plans et devis estimatifs) dans lequel ils faisaient part de leurs motivations, des emplacements qui leur paraissaient adéquats et des travaux à réaliser pour permettre une pratique optimale de ce sport.

Les Travaux publics ont procédé alors à une étude comparative des différents sites susceptibles d'accueillir un skate-parc à Porrentruy. Les conclusions de cette réflexion ont été soumises au représentant des skaters et il y a eu une totale convergence de vues dans le choix du site le plus adéquat, en l'occurrence la

place qui se situe à l'est de la patinoire.

Soutien politique

Le Conseil de ville a été informé sur le site retenu par le Conseil municipal dans la réponse à une question écrite, lors de la séance du 30 juin 2005. Et dans la foulée, le 29 septembre, le Conseil de ville a approuvé un crédit de Fr. 175 500.- pour la réalisation d'un skate-parc à l'est de la patinoire. L'engagement de la Municipalité consistait à poser un nouveau revêtement sur l'aire réservée à la pratique du skate afin que la surface de roulement soit optimale et, dans un même temps, à réaliser une rampe profilée en béton (30 m sur 10 m) permettant aux adeptes de ce sport de réaliser un certain nombre de figures.

Un financement original

Des contacts noués avec le canton, la ville de Delémont et les communes de la couronne de Porrentruy ont permis d'alléger de façon conséquente la charge financière de la Municipalité.

Les subventions obtenues :

- RCJU: Fr. 26 325.-
- Delémont: Fr. 20 000.-
- Fontenais: Fr. 3 000.-
- Alle: Fr. 1 000.-
- Courgenay: Fr. 1 000.-
- Courtedoux: Fr. 750.-
- Cornol: Fr. 1 000.-

La Municipalité tient à réitérer ses remerciements à ces différents partenaires pour leur soutien et l'ouverture dont ils ont fait preuve dans ce dossier.

Les jeunes participent au financement

L'association Skatchy s'est engagée à organiser durant cinq ans une fête, le «contest de skate-board», et à reverser le bénéfice à la Municipalité.

Les jeunes ont tenu parole et versé Fr. 3 000.- en 2005 et en 2006. On peut féliciter l'association Skatchy qui, à ce jour, a parfaitement tenu ses engagements.

En conséquence, le solde à charge de la Municipalité de Porrentruy s'élève à un peu moins de Fr. 118 000.-.

L'inauguration

C'est le 28 avril 2007 qu'a eu lieu l'inauguration officielle. Les jeunes skaters, leurs parents et les nombreuses personnes présentes ont pu assister au lâcher de ballons qui a marqué l'ouverture officielle du skate-parc. Des skaters affirmés nous ont gratifiés de figures spectaculaires. Les yeux des plus petits brillaient d'admiration! Force est de constater que le skate-parc connaît un bel engouement populaire. L'effort des autorités politiques pour offrir un nouvel espace sportif aux jeunes de la région était donc parfaitement légitime.

Et pour les jeunes de notre ville, ils auront appris que lorsque l'on se bat avec conviction, passion et persévérance, bien des rêves peuvent devenir réalité!

CLAUDE REBETZ
Conseiller municipal

En bref...

Reflets des Sensoriales

Si le temps maussade n'a pas attiré la grande foule les vendredi et samedi, le public a été en revanche fort nombreux à déambuler dans les rues de Porrentruy le dimanche avec le retour du soleil.

Dans cette fête qui faisait la part belle aux sens, les visiteurs ont pu se laisser bercer par les notes de musique des jeunes du Conservatoire, goûter aux saveurs des produits artisanaux du Périgord, de Catalogne, de Corse ou d'ailleurs, admirer le défilé floral agrémenté par les astro-bulles et les papillons géants, ou se laisser croquer par les caricaturistes!

Grâce au grand effort de communication (deux émissions en direct de FR3, promotion dans les gares, programmes distribués en France voisine), on a parlé de Porrentruy loin à la ronde.

Ceci ne pourra qu'inciter les gens à venir découvrir notre belle ville. En intégrant mieux commerçants et maraîchers à la fête, les Sensoriales auront un bel avenir. Le commerce local aura alors tout à y gagner.



Photo Géraud Siegenthaler



PUB



Case postale 1410
2900 Porrentruy 1

Téléphone 032 466 76 66
Natel 079 244 58 57
Fax 032 466 74 56

Fer et métaux**Papier et carton****Récupération industrielle****Service de bennes**

LOCA S.A.

Présentation: notre société a été créée en 1990. Nous occupons actuellement dix personnes et nous sommes situés dans la zone industrielle des Grandes-Vies au N° 42.

Direction: Paul MATHIEU
Secrétariat: Evelyne MATHIEU
Chantal PENA

LOCA diminutif de location de biens et de services dans le domaine de la récupération pour tous les déchets solides.

Location de biens: nous louons et mettons à disposition des bennes et des compacteurs de différents volumes: 4 – 7 – 9 – 20 – 30 – 40 m³.

Location de services: enlèvement de tous les déchets solides, notamment dans les usines de production, chez les artisans, les particuliers et les collectivités publiques.

Nous sommes également un centre de remise officiel SENS et SWICO (reprise gratuite).

SENS: appareils électroménagers – outils électriques – jouets contenant des composants électriques et électroniques – tubes fluorescents (néons).

SWICO: appareils électroniques et bureautiques.

La population de Porrentruy peut également apporter: papier – carton – bouteilles en verre – céramique (vaisselle, pot de fleur émanant du domaine privé) – boîtes en fer blanc et aluminium.

Toutes les marchandises mentionnées ci-dessus peuvent être livrées à notre dépôt et ce gratuitement durant les heures d'ouverture, soit:

Du lundi au vendredi: le matin de 7 h 30 à 11 h 30
l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

Le 1^{er} samedi de chaque mois 8 h 15 à 11 heures

A ce jour, nous récoltons, trions et expédions en moyenne 800 à 900 tonnes de déchets par mois.



Secrétariat municipal: le service central de l'administration

Le secrétariat municipal est le service principal et central de l'administration communale. Il est l'organe de liaison entre le Conseil municipal, le Conseil de ville et les services communaux. Il coordonne les activités des services. En plus de ses attributions ordinaires, il est responsable de l'information à l'égard des organes municipaux et du Corps électoral. Le secrétariat municipal s'occupe de la rédaction des procès-verbaux et de la correspondance du Conseil de ville et du Conseil municipal, de l'accomplissement des tâches prévues par la législation ou découlant de décisions des organes municipaux, de la réception, de la distribution et du suivi du courrier, de la gestion du personnel, du perfectionnement professionnel, du service informatique, de l'organisation et du contrôle des archives de la commune, de l'organisation des élections et votations ainsi que du protocole des réceptions.

Bureaux de vote

Les diverses possibilités de vote sont les suivantes:

■ Vote à domicile

Les personnes malades et infirmes peuvent demander le vote à domicile jusqu'au samedi du scrutin, à 12h au plus tard, au bureau de la police locale (032 465 77 22).

■ Vote préalable

Dès qu'il a reçu sa carte et jusqu'à l'ouverture du scrutin (vendredi 18h), l'électeur peut voter personnellement auprès de l'administration communale (bureau du Contrôle des habitants, rue du 23-Juin 8).

■ Vote par correspondance

L'électeur peut voter par correspondance dès qu'il a reçu sa carte et le matériel nécessaire. Le matériel de vote permet l'identification de l'électeur ayant voté par correspondance tout en garantissant le secret du vote. Le vote peut être exercé de n'importe quel endroit. Les militaires en service et les personnes accomplissant un service dans l'organisation de la protection civile peuvent aussi voter par correspondance lors des scrutins cantonaux et communaux. Les Suisses de l'étranger inscrits dans le registre des électeurs reçoivent le matériel de vote par correspondance sans en faire la demande au préalable. L'électeur a la possibilité de déposer son enveloppe de vote dans les boîtes aux lettres de l'administration communale (Beuchire, rue du 23-Juin 8, ou Hôtel de ville, rue Pierre-Péquignat 2).

Instructions

L'électeur souhaitant voter par correspondance glisse le bulletin dans l'enveloppe de vote par correspondance et la ferme. L'enveloppe ne doit porter aucun signe distinctif. L'électeur appose sa signature sur la carte d'électeur et, en l'absence de texte préimprimé, y inscrit le numéro postal d'acheminement et le nom de la localité où siège l'administration communale. Il la glisse dans la pochette transparente, affranchit l'enveloppe selon les tarifs postaux en vigueur et la poste.

La commune peut refuser les enveloppes non affranchies ou insuffisamment affranchies. L'enveloppe de vote par correspondance doit parvenir à l'administration communale au plus tard

le vendredi précédant le jour du scrutin. Cette enveloppe est tenue en lieu sûr et remise au bureau lors de l'ouverture du scrutin.

Le vote par correspondance est nul si :

- l'électeur n'a pas utilisé l'enveloppe de vote par correspondance
- la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électeur
- l'enveloppe parvient à la commune après le délai fixé.

Si l'enveloppe contient plus d'une carte de légitimation pour un même scrutin, les bulletins concernant ce scrutin sont nuls.

Si l'enveloppe contient plus d'un bulletin pour une même votation ou élection, ces bulletins sont nuls.

Les enveloppes arrivées après le délai fixé sont gardées fermées. La commune les conserve jusqu'à l'expiration du délai de recours.

■ Duplicata

Les personnes qui n'auraient pas reçu leur carte de vote ou qui l'auraient égarée peuvent obtenir un duplicata au bureau du Contrôle des habitants, rue du 23-Juin 8, jusqu'au jeudi précédant le scrutin, à 18h au plus tard. Lorsqu'un duplicata a été établi, le bénéficiaire doit voter avec ce document, même si la carte de vote originale a été retrouvée entre-temps. La liste des duplicata délivrés est déposée dans les locaux de vote.

En un clin d'œil...

Personnel

■ La fonction de secrétaire municipal est assurée par M. André Kubler, depuis le 1.01.1989.

M. Kubler est entré au secrétariat municipal le 1.01.1979 en tant que secrétaire municipal-adjoint. Il est également chef du personnel.

■ La fonction de secrétaire municipal-adjoint et de secrétaire du Conseil de ville est assurée par M. Denis Sautebin, depuis le 1.01.1994. Il est également responsable des votations et des élections et de l'informatique communale.

■ M^{me} Sandrine Cramatte, employée à 50%, est secrétaire suppléante du Conseil de ville. Elle est entrée au secrétariat municipal le 1.12.1988.

■ M^{me} Ivana Poule, employée à 50%, est secrétaire des commissions d'accueil et d'intégration et de l'économie publique et remplaçante du responsable des votations et des élections. Elle est entrée au secrétariat municipal le 1.02.2003.

Coordonnées:

Hôtel de ville,
rue Pierre-Péquignat 2, 1^{er} étage
Tél.: 032 465 78 23
Fax: 032 465 77 01

Heures d'ouverture:

Lu-ve 8h - 12h
14h - 17h (je 18h)



Photo Darrin Vanselow



PUB

Nettoyages de fin de chantiers et nettoyages spéciaux?

Acarien de poussières vu au microscope

Tél 032 423 41 50

Nettoyages sur mesure

honegger

Honegger Nettoyages SA
Tél 032 423 41 50
Fax 032 423 41 51
delemont@honegger.ch

Rte de Moutier 109 2800 DELEMONT 1

Rte de Fontenais 2 2900 PORRENTUROY

**CHEZ NANON ARCHITECTURE
GERMAIN HENZELIN SA
PASCAL HENZELIN**

**ARCHITECTURE - EXPERTISE - TECHNIQUE
MAISONS CLEF EN MAINS - OSSATURE BOIS**

Chemin de la Perche 20a - CP 1336 - 2900 Porrentruy
Tél. 032 475 55 56 - Fax 032 475 61 75 - www.nanon.ch - E-mail: architecture@nanon.ch

Robusto
minerva

MINERVA
Manufacture de chaussures SA, 2900 Porrentruy
Tel. : 032 466 17 21
Internet: www.minerva-robusto.com

Dans notre magasin d'usine vous trouvez :

chaussures pour enfants dès 9 Frs
chaussures pour hommes dès 19 Frs
bottes militaires (mod.orig. armée) 75 Frs

Heures d'ouverture: mardi, mercredi et jeudi, de 14-18 heures.
L'entrée du magasin se trouve dans la cour de l'usine, côté rue Elsaesser.

PRIX CHOC

Tout pour le ménage:

- Cristal / Elains
- Porcelaine et verrerie Villeroy & Boch
- Couvert de table Berndorf et Guy Degrenne
- Machine à café Nespresso et FrancisFrancis
- Petits appareils électroménagers
- Bons-cadeaux

Une seule adresse:

Jean-Paul
BACON
Grand-rue 29 • Tél. 032 466 25 65
PORRENTUROY
www.jpbacon.ch



PUB



Rue des Planchettes 35

2900 Porrentruy

Tél. 032 465 93 70

Fax 032 466 79 15

E-mail : planchettes@bluewin.chSite internet : www.foyerlesplanchettes.ch**Votre spécialiste pour :**

- le deuxième pilier des entreprises
- le troisième pilier déductible
- le financement d'habitations

tél. 079 352 61 25

fax 032 466 87 47

**une solution sur mesure et un conseil
compétent pour économiser de l'argent**

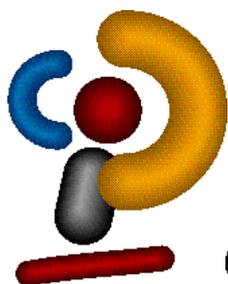
18, CHEMIN DE LA PERCHE 2900 PORRENTUUY

Fax 032 466 50 07

ELECTRO MENAGER
RAPID SERVICE
AGENCEMENT DE CUISINES
F. Ferrari - Porrentruy - Ch. des Vanniers 7

Tél 032 466 31 73

**La Municipalité de Porrentruy
tient à remercier chaleureusement
tous les annonceurs
de ce nouveau journal local.**

**centre d'impression lePays**

Allée des Soupirs 1 • Case postale 1116 • 2900 Porrentruy

Tél. +41 (0)32 465 89 39 • Fax +41 (0)32 466 51 04

Site internet : www.centre-impression-lepays.ch • e-mail : lepays@bluewin.ch



Musée de l'Hôtel-Dieu

Grand-Rue 5 - 2900 Porrentruy
Tél. 032 466 72 72
e-mail: mhd@museehoteldieu.ch
www.museehoteldieu.ch

Chine du 12 mai au 5 juillet
Labyrinthe du 12 mai au 18 novembre

Ouvert du mardi au dimanche, de 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale

032 465 78 90
Hôtel-Dieu
LU: fermé, MA: 15h-18h,
ME: 15h-20h,
JE: 15h-18h,
VE: 15h-18h, SA: 10h-12h.

Ludothèque La souris rose

Hôtel-Dieu - Grand Rue 5
Tél. 032 466 14 28
E-mail: ludo.porrentruy@bluewin.ch

Heures d'ouverture:
MA, JE et VE: de 15h30 à 18h, ME: de 14h à 17h;
Dernier samedi du mois: de 10h à 12h.

Vacances scolaires: fermé

Camping

Camping de l'Allaine
Rue des Bains 21
2900 Porrentruy 1
Tél. 032 466 93 32
032 466 22 40

Heures d'ouverture:
Le camping est ouvert du 1^{er} avril au 30 octobre.

De mi-mai à mi-juin:
de 9h à 19h30.

De mi-juin à mi-août:
de 9h à 20h30.

De mi-août à mi-septembre:
de 9h à 19h30.

Piscine couverte des Tilleuls

Centre sportif des Tilleuls
Rue du Temple 12
Tél. 032 420 36 60

Ouverture de la piscine:

Horaire régulier:
LU - MA - JE - VE: 8h - 21h,
ME: 12h - 21h,
SA - DI: 9h - 18h.

Horaire d'été 2007
9 - 13.07: 13h30 - 21h
14 - 15.07: 9h - 18h
18 - 19.08: 9h - 18h

Jardins ouvriers

Possibilités de louer des parcelles. Renseignements au Service des travaux publics, tél. 032 465 78 71.

Manifestations

Juin

- 15 juin, dès 19h30, Prés-de-l'Etang
Porrentruy - Jazz
- 22 - 23 juin, 12h
Fête de la Musique dans toute la ville

Juillet

- 6 - 7 juillet
Fête de la bière
- 18 - 28 juillet, en l'église des Jésuites
Académie d'orgue dirigée par Michael Radulescu
18 juillet, à 18h,
Récital d'orgue par Michael Radulescu
Œuvres de Bach

Août

- 2 - 5 août, Prés-de-l'Etang
Rock'Air Festival

Septembre

- 6 septembre, à 20h, Café de l'Interculturel
Gyraf (Paris, chanson pop)

■ CCRP - Centre culturel régional de Porrentruy

Hôtel-Dieu - Grand-Rue 5
Tél. 032 466 92 19
e-mail: ccrp@bluewin.ch
www.jura.ch/ccrp

■ Marché et foires

18 juin, 16 juillet, 20 août, 17 septembre, 15 octobre, 11-12 novembre, 17 décembre.

- **L'Interculturel est ouvert tous les vendredis soirs, de 18h à 1h.**
(Consulter le programme mensuel et le CCRP)

Infos

Réservation cabanes de pique-nique

Travaux publics:
Tél. 032 465 78 71,
LU-VE 8h-12h et de 14h-17h, je 18h.

Piscine en plein air

Chemin des Bains 21
Tél. 032 466 22 40 ou 032 466 93 32

Heures d'ouverture:
de mi-mai à mi-juin:
de 9h à 19h30;

de mi-juin à mi-août:
de 9h à 20h30;

de mi-août à mi-septembre:
de 9h à 19h30.